## PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Duhamel du **mardi, 26 juin 2018**, à 14h30 à la salle de conférence sise au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire monsieur David Pharand.



<u>Sont présents</u> : Madame Marie-Céline et messieurs Gaëtan Lalande, Michel Longtin, Noël Picard, Raymond Bisson

Est absent: Monsieur Gilles Payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Julie Ricard, est présente et madame Véronique Hotte, adjointe administrative-greffe et communication, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

- 1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
- 2. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Embauche au poste de chauffeur journalier, temps plein occasionnel
- **5.** Demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale Volet Redressement des infrastructures routières locales 2018-2021
- 6. Période questions
- 7. Fermeture de la séance

#### 1. Ouverture de la séance

2018-06-18868

Ouverture de la séance

Il est unanimement **résolu** 

D'ouvrir la séance extraordinaire à 15 h

#### Adopté

2. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire

2018-06-18869

Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire

**CONSIDÉRANT QUE** la convocation de cette assemblée extraordinaire coïncide avec la tenue d'une plénière régulière;

Il est unanimement résolu

### QUE,

Les membres du conseil municipal renoncent au paiement de la rémunération supplémentaire pour la tenue d'une séance extraordinaire.

#### **Adopté**

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2018-06-18870

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est unanimement résolu

QUE,

Le Conseil approuve l'ordre du jour.

#### **Adopté**

## 4. Embauche au poste de chauffeur journalier, temps plein occasionnel

2018-06-18871

Embauche au poste de chauffeur journalier, temps plein occasionnel

**CONSIDÉRANT** l'appel de candidatures pour combler le poste de chauffeur journalier, temps plein occasionnel se terminant le 14 juin 2018;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction de considérer favorablement la candidature de monsieur Guy Piché au poste de chauffeur journalier occasionnel;

Il est **résolu** 

### Que,

Les membres du Conseil municipal acceptent la recommandation de la direction d'embaucher monsieur Guy Piché au poste de chauffeur-journalier, temps plein occasionnel, conformément à la classe 6 et à l'échelon 1 de la convention collective en vigueur, sous réserve de l'obtention des renseignements relatifs au dossier de bonne conduite de la SAAQ;

## Adopté

5. <u>Demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale-volet redressement des infrastructures routières locales 2018-2021</u>

2018-06-18872

Demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale Volet – Redressement des infrastructures routières locales 2018-2021

**ATTENDU QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Papineau a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (ministère);

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Duhamel désire présenter une demande d'aide financière au ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

**ATTENDU QUE** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Duhamel s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du ministère;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Duhamel choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

Il est unanimement résolu que le Conseil de la Municipalité de Duhamel autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

### Adopté

# 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

# 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-06-18873 Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu

QUE,

la séance soit et est levée à 15 h 10

Adopté

David Pharand

Julie Ricard

Maire

Directrice générale et secrétairetrésorière